

LE PLAN COMPTABLE ASSOCIATIF

LES SPÉCIFICITÉS APPLICABLES AUX ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

La maîtrise des spécificités comptables propres aux établissements du secteur sanitaire est indispensable tant pour présenter les comptes conformément aux obligations légales que pour répondre aux obligations de remontée de l'information aux financeurs.

Cette formation vise à permettre aux participants de réaliser la comptabilité conformément à la réglementation spécifique.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base sur le plan comptable associatif et le dispositif budgétaire applicable aux établissements sanitaires
- Maîtriser les mécanismes comptables et budgétaires propres au secteur sanitaire

CONTENU

Les spécificités comptables

Détermination et affectation du résultat : gestion conventionnée et gestion propre, formation et affectation du résultat
Subventions : conditions suspensives et conditions résolutives, subventions d'investissement et d'exploitation
Fonds dédiés
Provisions : provisions réglementées, provisions pour risques et charges
Compte de liaison : traitement comptable, classement dans le bilan financier, gestion de trésorerie
Produit de tarification
Documents de synthèse : comptes administratifs et comptes annuels, compte de résultats, bilan comptable, bilan financier, plan pluriannuel d'investissement

Les spécificités budgétaires

L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD)
La nomenclature comptable et budgétaire
La procédure budgétaire

Prérequis

Connaissances de base de la comptabilité

19 octobre 2017 Paris 316 € par personne 1 jour 01 53 98 95 03 formation@fehapp.fr	Janvier
	Février
	Mars
	Avril
	Mai
	Juin
	Juillet
	Août
	Septembre
	Octobre
	Novembre
	Décembre

PUBLICS

- Comptables et aides-comptables dont ceux venant d'intégrer le secteur sanitaire
- Contrôleurs de gestion
- Responsables administratifs et financiers

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- exposés et apports théoriques et méthodologiques
- exercices et études de cas
- échanges

INTERVENANT

- Expert-comptable spécialisé dans le secteur sanitaire